



ASIPE

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'ASIPE

Séance du 26 mars 2026

Présidence : Philippe Charmoy, Président

En vertu des dispositions de l'art.160ss LEPD, le Conseil intercommunal de l'ASIPE porte à la connaissance des électeurs des communes associées les décisions suivantes prises dans sa séance du jeudi 26 mars 2026 :

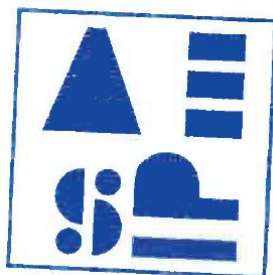
- 1. Approbation du préavis n° 7/2025 : Crédit pour l'équipement du bâtiment provisoire sur le site du collège Derrière la Tour pour un montant de CHF 465'000.00.**
- 2. Approbation du préavis n° 8/2025 : Crédit pour l'équipement de l'école Pôle enfance Valbroye pour un montant de CHF 670'000.00.**
- 3. Validation à la majorité d'une résolution invitant le CoDir à plafonner le volume des charges du budget de fonctionnement 2027 à CHF 17'000'000.00.**

Attesté conforme au procès-verbal :

Payerne, le 27 mars 2026.

Le Président :

Philippe Charmoy



La secrétaire :

Nadège Bulliard

ASSOCIATION SCOLAIRE INTERCOMMUNALE DE PAYERNE ET ENVIRONS

RUE DERRIÈRE LA TOUR 6
CP 157
1530 PAYERNE

026 662 68 00
INFO@ASIPE-BROYE.CH
WWW.ASIPE-BROYE.CH